

## Web et courriel

adresse électronique

[sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Bulletin d'information aux  
personnels de l'ADEME

N°65

29 janvier 2013

# Flash Info



Syndicat national de l'environnement

## Qui contacter ?

### Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Denis MAZAUD Angers	

### Délégués du personnel

Chantal LENOIR Véronique LOISON Centre d'Angers	Maryse SERVANT Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Patrick EVEN DR Bretagne
Véronique JACQUAT DR Lorraine	Maud BÉRAUD DR Centre

### Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL Anne POMART Centre de Valbonne	Laurence MÉCHIN Thérèse GIORDANO Centre de Paris
Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Joël GOARIN Centre d'Angers
Catherine GUIMARD DR Centre	
Michel CAIREY-REMONNAY DR Franche-Comté	
Ackli ASSAL DR Picardie	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées

### Représentant au CA

André TUEUX  
DR PACA

## Comité d'entreprise du 22 janvier 2013

### Au revoir M. le Président Bonjour M<sup>me</sup> la directrice générale déléguée

François LOOS, Président de l'ADEME présente ses vœux aux représentants du personnel. Il confirme qu'**il quittera l'ADEME à la fin janvier**, et ce à sa demande. Les tutelles ont lancé le processus de nomination des nouveaux administrateurs d'où sera issu le futur président, le ou la bien entendu.

C'est aussi l'occasion pour Virginie SCHWARZ de faire ses débuts au CE puisqu'elle assure l'**intérim de Xavier Lefort** comme directrice générale déléguée. Chapeau, d'ailleurs ! Elle s'est vite mise dans le bain et a endossé sans difficulté la posture idoine du dirigeant avisé face à ces trublions de représentants du personnel mal contrôlables... Lorsque quelques représentants du personnel lui font remarquer qu'elle répond à côté d'une question (sans doute délicate), elle ne prétend pas trop fort que nous n'avons pas compris sa réponse...

### Implantation du site parisien à Montrouge

L'opportunité d'acquérir le bâtiment est toujours là. La direction appelle cela « sécuriser l'implantation parisienne » ce que nous ne contestons pas, encore faut-il au préalable bien définir les besoins de l'ADEME (surface, salles de réunion, restauration...) et s'assurer de la qualité du projet, soit **juste répondre à nos demandes**.

La direction admet que la pollution ancienne du site pourrait être non seulement dommageable pour l'image d'expertise de l'ADEME mais avant tout pour la santé des salariés. L'étude préalable à la construction était peut-être rassurante mais il s'agit aujourd'hui de la vérifier sur le bâtiment réalisé. L'**avis du service interne** d'expertise (SFUSP) est attendu avec impatience. La direction n'exclut pas, des investigations complémentaires, au vu de cet avis. Les conclusions internes sur la pollution du site devraient pouvoir être données au CE du 12 février.

En complément, la direction lance auprès des collègues concernés une **enquête** sur les déplacements domicile-travail et la restauration. Elle rappelle les marges de manœuvres étroites sur l'aspect financier et économique du projet.

Le calendrier prévisionnel couvre une période d'**au moins 4 mois** qui débutera par cette enquête. Suivront une quinzaine d'étapes comme l'élaboration d'un cahier des charges de l'opération immobilière, la lettre d'intention d'acquisition, la saisine de France Domaine, la consultation du CE, du CHSCT, l'avis du CA, la promesse de vente avec conditions suspensives liées au financement, la consultation des banques, l'autorisation d'emprunt du ministère des finances, l'acquisition par acte authentique.

Un nouveau point du projet sera présenté au prochain comité d'entreprise et d'autres aux suivants.

## Situation budgétaire fin 2012

Le Président a félicité l'agence à l'occasion des vœux en insistant sur l'atteinte des objectifs d'**engagements financiers**. C'est bien ! On est bon en gestion ! Tant mieux, mais sommes-nous bons sur le reste ? Certes une bonne gestion est nécessaire, incontournable et facilite l'atteinte des objectifs de fond mais qu'en est-il de ces derniers ?

Nous regrettons qu'une fois de plus, cet indicateur commode soit mis en avant, voire soit seul pris en considération, alors que le 1<sup>er</sup> métier de l'ADEME est bien l'expertise technique et que l'efficacité de l'ADEME est à juger à l'aune des résultats finaux sur le terrain. Le SNE insiste sur le besoin d'afficher des **indicateurs de performance mixtes** (techniques et financiers).

Pourtant la myopie de notre direction focalisée sur le taux d'engagement ne devrait pas nous affoler quand certains, en haut lieu, nous reprochent d'être tout de même **trop lents**, notamment sur les investissements d'avenir ! ... Il faudrait donc améliorer encore les délais d'instruction et d'engagement... Comment ? en touchant aux procédures et à la comitologie ? en travaillant encore plus vite et plus fort ?

Rappelons tout d'abord que **précipitation et qualité ne font guère bon ménage**... Un récent rapport de la cour des comptes sur les énergies renouvelables montre d'ailleurs que le système d'aide de l'ADEME permet d'éviter une dérive sur les coûts des équipements du secteur.

Ensuite, nous ne cessons de rappeler le prix à payer en terme de **souffrance au travail** pour atteindre les objectifs fixés que ce soit du fait du rythme et de la charge de travail ou encore d'une perte de sens des tâches accomplies.

Déjà, pour éviter le stress de fin d'année, nous rappelons qu'il est nécessaire d'entendre les équipes quand elles constatent un **manque de moyens humains** sur l'un des maillons de la chaîne entre l'instruction technique et la gestion.

## Frais de déplacement

Les élus renouvellent leur mécontentement sur les nouvelles modalités de remboursement des repas du soir, où l'indemnité de 17,70 € est supprimée pour être remplacée par un remboursement aux frais réels plafonnés à 24,70 € sur présentation de facture.

La direction reste sur sa position tout en acceptant de tirer le bilan de ces modalités dans les prochaines semaines.

## Contrats de formation en alternance

Beaucoup de contrats s'arrêtent en septembre 2013. Seuls 3 continuent au-delà. La procédure va-t-elle bien être relancée ? Pour certaines unités de gestion, un contrat n'en chasse-t-il pas un autre pour compenser un manque d'effectif ? La direction confirme son souhait de **continuer à proposer ce type de contrats** de formation tout en restant vigilante sur les objectifs.

Que deviennent les apprentis (question déjà posée l'an passé par le SNE) ? Pourquoi si peu d'alternants sont-ils embauchés à l'ADEME ? La direction apportera des réponses à ces questions.

Le SNE propose également de rappeler que **le temps de tutorat doit être pris en compte**, notamment dans l'EIA en quantifiant le temps en question.

## Éducation à l'environnement

À l'initiative de la **commission Politique économique et sociale**, une note est remise au comité d'entreprise défendant un plus fort investissement de l'ADEME avec les moyens humains en conséquence.

Le SNE insiste sur les enjeux très forts associés à ce thème et donc sur l'importance de **soutenir l'éducation à l'environnement**. Il revient (lire par ailleurs le point sur les « effectifs de référence ») sur la cohérence cruciale à avoir entre les missions engagées et les moyens pour les conduire. Il insiste sur la transparence. Il s'agit pour la direction de choisir entre afficher un volontarisme en la matière avec signature de conventions nationales et régionales et supprimer les postes en région. Il s'agit de faire connaître clairement ce choix et d'en assumer les conséquences notamment auprès des salariés.

La direction a promis de répondre à la commission « politique économique et sociale ».

Le SNE propose aussi de réfléchir à **rebaptiser** la commission en « **commission politique économique sociale et environnementale** » (PESE). Après tout, si le terme de développement durable est largement galvaudé, utilisé indûment, à tort et à travers, à l'heure actuelle, on peut continuer à croire à la force du concept et à l'intérêt de l'interaction féconde entre les trois volets du développement : économique, social et environnemental. Autant afficher ce parti pris...

## Effectifs de référence : bonne nouvelle, l'ADEME va recruter en 2013

Un point est présenté en bilan de l'exercice 2012. Il ne s'agit pas, a priori, d'une modification des effectifs de référence arrêtés début 2012 pour la fin 2013 mais d'un **bilan des restitutions de postes et des redéploiements** en cours...

... sauf que la tutelle nous demande de **supprimer 15 postes par an** à partir de cette année pendant 3 ans (c'est pire qu'avec la défunte RGPP mais notre direction aurait bataillé dur pour éviter pire soit 70 postes sur 3 ans). Cela dit, comme en moyenne sur 2012 nous étions en **déficit de 20 postes**, il en manque alors 5. L'ADEME devra donc recruter en 2013. Derrière cette approche ironique de la situation, le SNE a souhaité souligner la priorité qui devrait être donnée à la saturation des postes. Il ne sert à rien de compter en détail ou de fixer des priorités alors qu'on se traîne un déficit chronique de 20 postes.

C'est d'autant plus navrant que le rythme et la charge de travail sont les principales causes identifiées de souffrance au travail à l'ADEME et que l'on donne un bien mauvais message aux tutelles « l'ADEME peut se passer de 20 postes, les tutelles n'ont pas été assez sévères ».

Deux **lignes en DR passent à effectif 0** d'ici fin 2013 : éducation à l'environnement et actions internationales. Qu'est-ce à dire exactement ? Les collègues concernés sont-ils bien informés ? Les directions en charge de ces sujets ont-elles bien intégré cette nouvelle donnée ? Et les partenaires ?

Comment comprendre de telles décisions et les incantations à l'abandon sans état d'âme de certaines missions quand d'un côté on supprime des postes en région et de l'autre on signe sur le même thème (éducation à l'environnement) des accords cadre nationaux (ministère) et régionaux (Préfet, Recteur, CRDP etc.) ? Qui donc a du mal à faire le deuil de certaines missions ? Où sont les moyens humains pour décliner en région l'accord national ? Qui va faire les frais d'une telle **incohérence** ?

À ce propos, la commission « politique économique et sociale », dans une note au CE, insiste sur la nécessité pour l'ADEME non seulement de maintenir mais de **développer son action sur l'éducation à l'environnement** et bien évidemment les moyens humains pour ce faire. L'amélioration de notre environnement ne dépend-elle pas fortement des comportements de nos concitoyens et donc de leur compréhension des mécanismes et des enjeux ? Cela n'est-il pas tout autant un projet d'avenir que certains investissements industriels ? S'il faut faire des choix, qu'ils soient clairs et assumés mais ne sacrifions pas cette mission cruciale !

## Mutuelle et prévoyance

Souvenez-vous. C'était en 2008. L'ADEME changeait de mutuelle après appel d'offre. Nous abandonnions l'UMC pour Mornay (devenue cette année **Klésia**) avec une baisse des cotisations de 25% ! Cela laissait augurer des déficits et des augmentations régulières de cotisations jusqu'à retour à l'équilibre.

Ce fut d'autant plus le cas qu'entre temps l'État a instauré des augmentations de taxes (CMU notamment). Les cotisations ont finalement augmenté de 47% depuis 2008. Cette année nous misons sur une augmentation limitée à 6% (à confirmer) en acceptant en outre une baisse des prestations optique (remboursement des montures tous les deux ans seulement, idem pour les verres sauf correction de dioptries).

L'équilibre serait alors quasiment atteint, ce qui dans la perspective d'une nouvelle ouverture à la concurrence est plutôt rassurant...

Le sujet sera examiné prochainement en CE.

## CHSCT : ondes électromagnétiques

La présence sur le site de Valbonne d'une antenne relais d'ondes électromagnétiques suscite depuis plusieurs années des inquiétudes quant à son impact sur la santé des personnes travaillant à proximité.

Le CHSCT du 6 décembre 2012 a validé le lancement prioritaire d'une **étude sur ces champs électromagnétiques**.

Le projet sera piloté par la DIL et la DRH en association avec deux élus du CHSCT. La campagne de mesures sera confiée à un organisme extérieur

Les mesures pourraient être faites en début d'année 2013 : afin d'avoir les **résultats analysés en juin** et de les **présenter au CE du 11 juin 2013** qui doit se dérouler à Valbonne.

### Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.